# Déclaration sur le microcrédit

2008/2113(DCE) - 08/05/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur le microcrédit élaborée par Jamila Madeira (PSE, PT), Ana Maria Gomes (PSE, PT), Anna Záborská (PPE-DE, SK), Luisa Morgantini (GUE/NGL, IT) et Miguel Angel Martínez Martínez (PSE, ES).

Le microcrédit est une modalité de prêt d'un montant peu élevé et accessible aux personnes défavorisées. Il a permis, avec succès, le développement de projets autonomes d'emploi, l'amélioration des conditions de vie et constitue également un important vecteur d'émancipation des femmes. Il constitue en outre un outil essentiel de lutte contre la pauvreté ainsi qu’un instrument des objectifs du Millénaire pour le développement.

En conséquence, le Parlement :

- demande à la Commission et au Conseil de reconnaître l'importance du microcrédit dans le cadre du Processus de Barcelone et des politiques de voisinage et de développement. Il les invite à apporter davantage de soutien aux projets de micro-financement ainsi qu'à renforcer les programmes en faveur des femmes dans ce cadre ;
- demande des ressources humaines et économiques pour les projets de microcrédit dans les PVD et les pays méditerranéens ;
- suggère la création d'une Association conjointe du Microcrédit, chargée de la certification de crédibilité des projets.